

Question écrite de Mme Kattrin Jadin à la ministre de la Justice intitulée "Les huissiers de justice travaillent dans l'arrondissement d'Eupen"

Kattrin Jadin (MR):

L'arrondissement judiciaire d'Eupen qui, depuis 1988, est organisé en langue allemande, constitue un acquis très important pour les citoyens de ma région. C'est pourquoi, je tiens à saluer, votre décision de maintenir un arrondissement judiciaire à Eupen, qui démontre un grand respect des caractéristiques propres à ma région et du droit des citoyens belges germanophones à s'exprimer dans leur langue maternelle dans leurs contacts avec la justice. Cependant, des problèmes linguistiques persistent: ainsi, les huissiers de justice qui ont leur résidence dans l'actuel arrondissement de Verviers (cantons de Limbourg-Aubel, Malmédy-Spa-Stavelot, Verviers-Herve et Verviers) peuvent toujours dresser tous exploits dans l'arrondissement judiciaire d'Eupen. Ils ne sont souvent qu'unilingues et ne connaissent donc pas l'allemand ce qui prive tout citoyen germanophone de son droit de communiquer dans sa langue maternelle - et ce dans le cadre d'un acte si désagréable qu'une saisie, par exemple. La réforme judiciaire, ne présente-t-elle pas l'opportunité idéale pour mettre en place une disposition selon laquelle seuls les huissiers de justice bilingues (français/allemand) pourraient exécuter leur mandat dans l'arrondissement d'Eupen?

Annemie Turtelboom, Ministre:

Le réaménagement du paysage judiciaire ne modifie en rien le régime linguistique en vigueur à Eupen. Nul ne peut être nommé huissier de justice dans l'arrondissement judiciaire d'Eupen s'il n'apporte pas la preuve qu'il connaît l'allemand et le français. Les huissiers de justice résidant dans l'arrondissement judiciaire de Verviers peuvent à l'heure actuelle également signifier leurs exploits à Eupen et vice versa. Il n'est pas évident d'imposer des connaissances linguistiques aux huissiers de justice de Verviers qui ont été nommés. En cas d'échec, il y aurait trop peu d'huissiers de justice qui pourraient intervenir à Eupen. Eupen dispose aujourd'hui d'un cadre de deux huissiers de justice, ce qui serait trop peu par rapport à sa population. Il s'agit par conséquent d'un équilibre précaire où la viabilité financière et la dispersion des études des huissiers de justice jouent un rôle important.